

Année Refondation

Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Marchienne-au-Pont pour les années pastorales 2018 - 2021

1° Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Marchienne. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2017-2018, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Marchienne-au-Pont et de Montigny-le-Tilleul, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2° L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, - c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques.

Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée.

Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain.

Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3° A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 16 septembre 2017 où il fut rappelé aux baptisés de la région pastorale de Charleroi quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir.

3.1. Construire l'unité dans la diversité

L'année de Refondation a permis de mieux saisir encore ce que tous ressentent de manière intuitive : la grande diversité dans l'unité pastorale.

- On a souligné que les communautés de chaque clocher paroissial sont diverses, et qu'il faut encore du temps pour que chacun se sente chez lui dans le clocher voisin et membre d'une seule grande communauté chrétienne.
- Cette diversité se marque particulièrement dans 3 lieux de culte – Ste Rita, Ste Maria Goretti et le Bateau-Chapelle – qui accueillent des chrétiens bien au-delà des limites géographiques de l'unité pastorale.
- La région est aussi marquée par l'accueil de nombreuses communautés migrantes, spécialement à Marchienne, et par une grande présence de l'islam.

Tout ceci nous rappelle l'urgente nécessité de continuer à construire la communion, entre communautés chrétiennes, et avec tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté.

3.2. Accueillir

Accueillir, c'est savoir écouter, témoigner de la présence du Christ dans nos vies et être porteur d'espérance. L'accueil est au cœur du message évangélique et sa qualité est une attente importante à l'égard de l'Église.

On veillera à l'accueil lors des célébrations et autres temps de prière, et à créer un groupe d'accueil dans les paroisses où il n'y en a pas.

On continuera à soigner l'accueil à Ste Rita : parmi les nombreux pèlerins qui fréquentent le sanctuaire, une majorité vient en dehors des célébrations pour y trouver un peu de réconfort auprès de la Sainte « des causes impossibles ». Un certain nombre de personnes souhaitent que l'on prie avec elles à leurs intentions. Cette demande pourrait être mieux rencontrée :

- proposer un carnet (près de la statue de Ste Rita) dans lequel les pèlerins peuvent inscrire librement leurs intentions ;
- organiser plusieurs petits temps de prière, répartis dans la journée, au cours desquels on vient prier avec les pèlerins à leurs intentions ;
- organiser quelques temps de partage autour d'un café offert, pour répondre à la demande de rencontre, de chaleur humaine.

Le secrétariat paroissial est aussi un signe important : il est important que chaque personne s'y sente accueillie, quelle que soit sa demande ou sa situation.

3.3. Initiation chrétienne et catéchèse

La catéchèse, c'est découvrir (« devenir chrétien ») et grandir (« vivre en chrétien ») dans la Foi ; c'est rencontrer un ami, Jésus, et grandir dans cette relation au Christ ; elle est pour toute la vie.

L'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse (décret 9) coordonne la catéchèse sur l'ensemble des clochers.

Une démarche catéchétique de 3 années en continu sera proposée aux enfants qui ont entre 7 et 10 ans, telle que souhaitée par le projet catéchétique diocésain, afin de les préparer à la confirmation et à l'eucharistie ainsi qu'à la vie en Eglise. Mais l'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie sera aussi accueillie à tout âge.

3.4. Une dynamique intergénérationnelle

Il est demandé de proposer plus de rencontres intergénérationnelles telles que KT tous, temps de partage et animations en dehors des messes, marche aux flambeaux des mouvements de jeunesse, journée de retraite ... On peut mettre sur pied, de temps en temps, en dehors des messes de la catéchèse, des célébrations avec une participation active des familles et avec, éventuellement, une chorale des enfants.

Il est bon d'accompagner et impliquer davantage les familles dans la préparation des sacrements d'initiation (baptême, eucharistie, confirmation), assurer le suivi et créer le lien avec les autres sacrements (mariage, réconciliation, onction des malades) et les funérailles tout en respectant la liturgie dans leur déroulement.

Il faut inviter les pratiquants habituels à ne pas désertier les messes de familles.

On propose de rassembler dans une formation continue les pratiquants habituels de la communauté dominicale, les parents demandant un sacrement de l'initiation chrétienne pour leurs enfants, ainsi que les fiancés se préparant au sacrement du mariage.

On est parti du projet (déjà évoqué en Equipe d'animation pastorale) de proposer trois rencontres pour ce genre de demandes, ainsi que de l'idée des évêques de favoriser la pastorale catéchétique en lien avec l'assemblée dominicale. On note l'importance pour la catéchèse de rencontres interpersonnelles et avec la communauté dans le cadre d'une formation continue. On revient aussi sur l'équilibre entre l'unité de la Paroisse nouvelle et la diversité des communautés.

Concrètement, on propose pour la mise en œuvre :

1. Une rencontre pour tous les adultes (concernés ou non par une demande sacramentelle) lors du temps qui précède la messe « des familles » (pendant que les enfants ont leur catéchèse adaptée). Deux parties :
 - un temps convivial où les personnes seraient invitées à partager sur des points essentiels de la foi mais avec un point de départ pédagogique ;
 - une « invitation » à participer à la messe des familles qui suit : on veillerait en conséquence à un accueil de la part de la communauté.
2. Une autre rencontre, lors d'une messe de familles également (avec le temps entre adultes et puis la messe), mais avec une catéchèse spécifique pour ceux qui demandent un baptême pour leur enfant, une démarche de catéchèse ou le sacrement du mariage. Cette rencontre s'adaptera aux personnes et au nombre des demandes... On veillerait à y aménager un temps d'écoute de chacun et un temps d'explication appropriée du sacrement. Cette catéchèse serait favorisée par des « modules » baptême, mariage, confirmation et eucharistie, qui seraient des outils facilement utilisables par chaque communauté. Ces modules seraient préparés en commun par tous les acteurs de ces pastorales dans la Paroisse Nouvelle, mais ils seraient adaptés aux « clochers » en fonction des personnes concernées et des animateurs de la rencontre.
3. Une 3ème rencontre (normalement hors du dimanche) pour les personnes concernées par les demandes de baptême d'enfant ou de mariage. Il s'agit alors de préparer la célébration du baptême ou du mariage avec l'équipe des animateurs et célébrants, selon les modalités adaptées à chaque communauté.

3.5. Liturgie et célébrations

La liturgie, et tout particulièrement l'eucharistie dominicale, est un lieu privilégié pour nourrir sa foi. On souhaite avoir de belles célébrations, accueillantes, soignées, priantes, où l'on favorise la participation de chacun.

Beaucoup insistent sur la qualité des célébrations.

- Le chant mérite d'être soigné. Il convient de veiller à la constitution d'un répertoire commun pour les célébrations communes. L'animation des chants doit viser la participation chantante de l'assemblée. On peut proposer aux personnes intéressées des répétitions de chants juste avant les messes.
- On demande aussi aux célébrants d'être attentifs à la qualité des homélies, en soignant tant la forme que le fond.
- Il faut accorder plus d'importance aux signes et aux gestes, spécialement lors des « temps forts ».
- On pourrait faire davantage appel aux nouvelles technologies.

Il convient aussi de trouver un juste milieu entre proximité et rassemblements plus larges des communautés. La liturgie doit tenir compte des caractéristiques et des sensibilités de la communauté célébrante. Les équipes liturgiques veilleront aussi à cette diversité, tout en travaillant à une dynamique liturgique commune, qui signifie que nous formons l'Eglise au-delà de notre seul clocher.

L'eucharistie n'est pas le seul moment de célébration de la communauté. Il conviendrait de diversifier davantage les types de célébration : eucharisties, temps d'adoration, temps de prière, Caté tous, messes des familles/des enfants/des jeunes, partage (prieur) de la parole, ...

Il est bon d'aider l'ensemble de la communauté à vivre le dimanche comme « Jour du Seigneur ». En plus de l'Eucharistie, proposer parfois, et pour toutes les communautés, d'autres activités spirituelles ou culturelles le dimanche : prières, méditations, film, concerts, témoignages...

La question de l'horaire des célébrations eucharistiques doit être reprise et approfondie. Il s'agit de favoriser des communautés suffisamment larges pour porter une véritable qualité de célébration, tout en restant attentif à une nécessaire proximité. Les célébrations dominicales doivent être le signe de l'unique Eglise que nous formons, en privilégiant le rassemblement et la communion entre clochers. En outre, avoir 3 célébrations le dimanche à 11h posera problème quant à la disponibilité des prêtres. Toutefois, il faut rester attentif aux spécificités des 3 lieux de culte qui rayonnent au-delà de l'unité pastorale.

Les décrets du synode prévoient que « *chaque future paroisse nouvelle désignera un lieu de culte où, de manière systématique, l'eucharistie sera célébrée chaque dimanche* » (Décret 33). L'Eucharistie est célébrée chaque dimanche à 9h30 à Marchienne Centre et à 11h à Montigny.

En outre, l'eucharistie sera célébrée chaque dimanche au sanctuaire de Sainte Rita le samedi à 17h et, pour les communautés italiennes de la région de Charleroi à Santa Maria Goretti le dimanche à 11h.

3.6. Une dynamique de créativité

On souhaite une pastorale catéchétique créative, dans l'unité et la diversité des communautés. Il est demandé de varier les moyens pédagogiques, d'aménager les églises, de proposer aux parents de participer parfois à un temps d'animation de la catéchèse des enfants.

Il est demandé aussi de promouvoir la créativité dans la liturgie, au service de la qualité et de la profondeur de la célébration, dans le respect de la Tradition de l'Eglise, de recevoir la liturgie comme une colonne vertébrale qui aide à construire notre prière et à l'approfondir, plutôt que comme un simple respect de rites.

3.7. Communication

La communication est importante pour partager le message de l'Evangile comme pour faire connaître la vie et les activités de nos communautés (décrets 22-25 du synode diocésain). Elle permet aussi de créer du lien entre les

personnes. Elle doit s'adresser au plus grand nombre, pas seulement aux habitués de nos célébrations. Mais il faut aussi améliorer la communication entre les différents clochers de la paroisse nouvelle.

Il est essentiel de créer un groupe communication, qui reprendra les médias déjà existants et travaillera de nouvelles pistes.

Parmi les différentes initiatives, on peut retenir :

- Il serait utile de renouveler les panneaux à l'extérieur des églises pour en faire de vrais outils d'information : infos hebdomadaires et mensuelles des activités, infos sur les différents lieux d'accueil (secrétariat, service social ...), les personnes de contact ...
- Le feuillet toutes-boîtes « Aux Couleurs De l'Évangile » garde toute son importance, spécialement pour toucher ceux qui sont moins connectés. La présentation devrait être revue pour la rendre plus attractive. Dans plusieurs paroisses il faudrait renforcer les équipes de distribution.
- Le site internet du doyenné est très bien tenu, très attractif, à maintenir absolument.
- La présence de notre UP sur les réseaux sociaux a été considérée comme très importante pour toucher un public jeune.
- Le feuillet « Échos du Doyenné » : semble bien apprécié. Il est distribué dans les églises et envoyé par mail à de nombreuses personnes.

3.8. Diaconie

La diaconie est **témoignage de la richesse de l'amour de Dieu** qui se donne aux plus petits. Elle se déploie dans diverses directions, car la pauvreté peut être d'ordre matériel, psychologique ou spirituel. Et c'est bien dans ces différentes dimensions que l'Église doit être présente. La cause des pauvres doit être une préoccupation de toute l'Église, car les pauvretés défigurent la création de Dieu.

*« Dans le chapitre 25 de l'Évangile selon Matthieu (vv. 31-46), Jésus s'arrête de nouveau sur l'une des béatitudes, celle qui déclare heureux les miséricordieux. Si nous recherchons cette sainteté qui plaît aux yeux de Dieu, nous trouvons précisément dans ce texte un critère sur la base duquel nous serons jugés : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir » (25, 35-36). » (Pape François, exhortation apostolique sur l'appel à la sainteté *Gaudete et Exsultate* n° 95)*

Une équipe sociale est active depuis 15 ans dans notre unité pastorale. Son rôle est essentiel dans notre région défavorisée. Cette équipe offre une structure et des moyens concrets pour aider et relever les personnes en difficulté. Elle mérite d'être soutenue et encouragée, et de recevoir une plus grande visibilité, notamment dans l'activité déployée vis-à-vis des primo-arrivants.

Le Sanctuaire Ste Rita est un lieu spirituel important, avec un rayonnement régional. Il accueille de très nombreuses personnes en recherche spirituelle. C'est un vrai lieu d'évangélisation pour les personnes en marge de l'Église, qui doit être soutenu, dynamisé, afin qu'il puisse toujours mieux répondre, animé par l'esprit de Jésus, aux attentes spirituelles de ceux qui le visitent.

Dans notre monde où il faut être bien portant, la communauté chrétienne doit rester attentive à celles et ceux qui sont limités en raison de leur santé, de leur âge ou d'autres problèmes, ne savent donc plus se déplacer et sont isolés à domicile ou dans des maisons de repos. L'unité pastorale veillera à garder un lien avec les personnes qui le souhaitent, et à organiser un service de visiteurs de malades, afin de réduire l'isolement et de répondre aux besoins tant matériels que spirituels des plus fragilisés.

Concrètement, on fera un petit recensement de ce qui se fait déjà par plusieurs bénévoles, des personnes et établissements à visiter. On appellera quelques personnes motivées à animer ce service et on veillera à leur formation.

3.9. Ouverture à tous : migrations, œcuménisme, dialogue interreligieux

Comment aller concrètement à la rencontre des autres croyants de notre unité pastorale ?

Une ouverture aux autres Eglises chrétiennes est souhaitée, pour apprendre à se connaître. Elle pourrait prendre la forme de soirées de formation, avec un protestant, un orthodoxe (peut-être un anglican). On suggère aussi de rédiger une plaquette, dans le style de ce que fait le GRAIR, mais pour les différentes confessions chrétiennes.

La participation réciproque à des célébrations peut être un bon point de départ pour envisager des projets à porter en commun.

Il est demandé aussi de garder une attention particulière aux migrants. Le service diocésain de la Pastorale des Migrations peut accompagner la réflexion. D'autres initiatives existent, qui méritent d'être relayées, portées par exemple par Entraide et Fraternité.

Mais il est bon aussi de nouer des contacts concrets, par exemple en participant aux petits déjeuners Oxfam où les réfugiés de la commune sont présents et associés, en organisant une soirée ou une après-midi « Musiques d'ailleurs » ou un repas multiculturel, en s'informant de ce qui est porté par diverses associations (ex. : l'association des femmes musulmanes), en envoyant ses vœux lors des temps forts dans les autres communautés (ex. : à l'occasion du Ramadan). Tout ce qui crée du lien permet de cheminer ensemble.

3.10. Liens avec la vie consacrée

Le synode diocésain demande d'établir des liens avec une communauté de vie consacrée (décret 42). Ces liens sont déjà bien tissés avec la communauté trappistine de Soleilmont, mais aussi avec la communauté religieuse des Filles de Marie de Pesche qui porte l'animation du sanctuaire de Ste Rita.

3.11. Les synodes des jeunes et des familles

L'unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et les résolutions du synode des familles publiées le 03 juin 2018 (décrets 28-30).

3.12. Au service de la pastorale

3.12.1. Conseil pastoral

Un Conseil Pastoral de l'unité pastorale refondée sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'unité pastorale refondée, le 23 septembre 2018. Le conseil sera représentatif des diverses cellules de vie de l'unité pastorale où le témoignage du Christ est proposé et vécu. Comme le décret 7 le demande, le conseil pastoral sera composé de représentants des clochers et de personnes « portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise exercés sur le territoire de la paroisse sans dépendre forcément de la vie paroissiale. »

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le conseil pastoral sera un « lieu privilégié d'échange et de discernement avec l'EAP, à propos de la mise en œuvre de la mission de l'Eglise pour la population habitant le territoire de la paroisse (Unité pastorale) » (Décret n° 7). Sa dynamique s'inspirera du document diocésain *Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse* paru en janvier 2016.

Pour les trois années à venir, les instances suivantes seront rendues présentes au conseil pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

Les clochers :

- Goutroux
- Landelies
- Marchienne-au-Pont
- Marchienne-Matadi
- Monceau-sur-Sambre

- Montigny-le-Tilleul
- Sta Maria Goretti
- Ste Rita

Les secteurs :

- Equipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse
- 3 personnes représentant les 3 équipes liturgiques (Montigny, Marchienne, Sta Maria Goretti)
- 3 personnes représentant les 3 équipes de préparation au baptême (Montigny, Marchienne, Ste Rita)
- Equipe d'accompagnement du deuil
- Secrétariat paroissial
- Visiteurs de malades
- Equipe diaconie et équipe sociale
- Enseignement
- Bateau-Chapelle
- Mouvements de jeunesse
- Relais-Jeunesse
- Fabriques d'Eglise
- ASBL
- Equipe communication
- Enéo (Monceau-Goutroux)

Les personnes désignées pour les 3 ans à venir dans chacune de ces instances figurent en annexe de ce carnet de route. Les personnes-relais des clochers reçoivent une certification de notre Evêque.

3.12.2. L'Equipe d'Animation Pastorale

Le 23 septembre 2018, lors de la célébration de lancement de l'unité pastorale refondée, une EAP remaniée sera envoyée en mission. Sa composition figure en annexe de ce carnet de route.

3.12.3. Le centre pastoral

Le Centre Pastoral sera situé à la Cure de Marchienne, (avec son secrétariat, son accueil quotidien et sa permanence téléphonique).

Il sera appuyé par deux autres lieux : les locaux de Marchienne-Matadi (31, rue Brédat), pour les réunions et la permanence de l'équipe sociale, et le sanctuaire de Ste Rita qui privilégie l'accueil spirituel et l'écoute du tout-venant.

3.12.4. La gestion du temporel

Outre le GEFEC regroupant l'ensemble des Fabriques de Charleroi, les 4 FE de Marchienne se concertent régulièrement. Les 2 FE de la Commune de Montigny agissent en bonne entente sans qu'il soit utile de créer un Groupement à proprement parler.

4° A moyen terme : d'autres propositions des groupes de travail et continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

4.1. Les différents groupes de travail ont encore fait diverses propositions, moins urgentes, qu'il sera sans doute bon de travailler dans les années futures :

- A certaines occasions, en collaboration avec un membre du clergé et les responsables, dans les écoles et les mouvements de jeunesse, il faudrait proposer et organiser des temps de partage et des animations.
- Une unique ASBL de gestion matérielle devrait être constituée pour l'ensemble de l'Unité pastorale refondée (cf. le décret synodal n°12). Cette ASBL travaillera en collaboration avec le Conseil Pastoral et l'Equipe d'Animation Pastorale. Elle aura le souci de mettre les moyens financiers nécessaires à la pastorale de l'ensemble de l'Unité pastorale refondée et de chacun des clochers. Si les ASBL de Marchienne, Matadi,

Gutroux et Monceau sont bien prêtes à collaborer, il faudra encore opérer des rapprochements avec les 2 ASBL de Montigny-le-Tilleul. En ce qui concerne Sainte Rita, le bateau Chapelle et Sainte Maria Goretti, étant donné leur projet particulier, à ce stade elles gardent leur autonomie.

- Utiliser le multimédia

4.2. Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, **voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain**. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- 2) Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
- 3) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 4) Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- 5) Formations à la prière (décret 36).
- 6) Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de la vie (décret 40).
- 7) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5° Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Marchienne pour les 3 ans à venir, à dater de ce 23 septembre 2018.